



Université Sidi Mohammed Ben Abdellah
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion – Fès

**Laboratoire de recherche en entrepreneuriat et
management des organisations (LABEMO)**

Equipe de recherche et d'études en finance (EREF)

Organise

4 et 5 Mai 2018

**2^{ème} édition du Colloque International de Recherche et
d'Etudes en Finance (CIREF)**

Sous le thème :

Finance, inclusion et durabilité en Afrique

En partenariat avec des institutions locales, nationales, régionales et internationales

Appel à communications

ciref.usmba@gmail.com



Argumentaire

Notre ambition dans la deuxième édition du CIREF est de réunir la communauté scientifique, les praticiens et les décideurs dans le but de réfléchir tous ensemble sur les actions et les mesures à entreprendre pour que la finance contribue à assurer la transition vers l'inclusion et la durabilité en Afrique.

Aujourd'hui, on assiste à une sorte de mutation dans le rôle de la finance et plus encore à une certaine conscience de plus en plus affichée quant à la « chose » financière inclusive, durable et équitable. En effet, la finance sous son qualificatif « d'inclusif » fait la part belle aux valeurs morales et éthiques de l'économie solidaire et à la durabilité économique. Inclure pour ne pas exclure est tout de même une stratégie politique, économique et sociale pour favoriser une approche pragmatique et dont la finance se revendique comme porteuse autant de progrès économique (efficacité) que de valeurs sociales (équité).

Lorsque l'inclusion financière est associée à la durabilité, la finance se voit naturellement attribuer un rôle social de premier plan et une tâche de pérennisation des acquis économiques et écologiques dans un monde marchand où le profit l'emporte sur les considérations sociales et éthiques.

Si nous voulons donner une définition assez lapidaire de l'inclusion financière durable, nous pouvons de prime à bord et avant toute chose la considérer comme étant une stratégie politique et économique assurant un certain lien social. D'un point de vue purement technique, l'inclusion financière est un mode de financement, un ensemble de services financiers et bancaires destinés aux pauvres et aux démunis socialement. Elle permet aux catégories sociales défavorisées, non seulement de développer des projets économiques, mais également d'accéder aux services financiers de base, de s'assurer contre un certain nombre de risques, d'épargner, de transférer des fonds, etc.

Entre la finance, l'inclusion et la durabilité, la conciliation est possible ; elle est même d'une sollicitation imposante pour l'économie marocaine et pour notre continent africain.

Au cours de ce colloque, nous souhaitons discuter des contours politiques, sociaux et économiques d'une finance porteuse d'inclusion et de durabilité en la souscrivant, bien naturellement, dans un cadre général de développement durable et soutenable. L'inclusion doit, en dernier ressort, s'inscrire dans une dynamique du progrès social et d'innovation au profit de l'humain, en vue non seulement d'améliorer le sort des exclus (ménages pauvres, micro, petites et moyennes entreprises) mais surtout de favoriser leur intégration dans le circuit économique formel.

La mobilisation des ressources en faveur de l'inclusion et de la durabilité au Maroc et en Afrique reste un défi, dans la mesure où elle est entravée par des problèmes structurels et



de gouvernance qui vont au-delà du seul secteur financier. Toutefois, ces problèmes d'ordre externe au système financier et bancaire ne sont pas les seules raisons qui freinent la transition vers l'inclusion et la durabilité. La défaillance des systèmes internes en termes de gestion, de pilotage, et en matière de conflits d'intérêt au sein même des institutions bancaires et financières marquent une rupture dans la recherche du progrès social et de pérennité du système du financement avec une possibilité de remodelage en termes de politique et d'objectifs.

De même, il est indéniable de constater à plusieurs égards que la finance, censée contribuer à intégrer socialement et économiquement les plus démunis à un coût faible, est souvent entravée par des comportements déviants et irresponsables de la part de certains gérants et donneurs d'ordres. Ces derniers peuvent avoir un comportement qui ne respecte ni loi, ni réglementation, ni éthique ou morale. Une finance sociale et humaine est d'abord une finance éthique et équitable.

Thématiques du colloque

Le CIREF, dans sa deuxième édition, compte accueillir les universitaires, les experts, les professionnels et les décideurs qui travaillent ou s'intéressent aux thématiques suivantes :

1. Les actions et programmes pour un développement durable, solidaire et inclusif
2. Les défis économiques, sociaux et environnementaux de la finance inclusive
3. Les coûts liés à la gestion des enjeux sociaux et environnementaux
4. Les partenariats public-privé en faveur de la durabilité et de l'inclusion
5. L'avenir des modèles entrepreneuriaux inclusifs en Afrique
6. Les pratiques durables face aux changements climatiques
7. Les micromarchés financiers et la mobilisation des ressources en faveur de l'inclusion et de la durabilité
8. La microfinance et la durabilité en Afrique
9. Les fondements épistémologiques de la finance inclusive
10. Les nouveaux modèles d'affaires en finance inclusive
11. Le financement de la durabilité en Afrique
12. L'adhésion des fonds d'investissement éthiques à la philosophie du développement durable
13. Investissements et place de la durabilité et de l'inclusion dans les programmes des gouvernements africains



14. La gouvernance locale et l'efficacité des actions et programmes en faveur de la durabilité et de l'inclusion
15. Les pratiques managériales durables des TPE-PME
16. Finance d'entreprise inclusive
17. Vers une cohésion sociale inclusive : cas des villes durables et innovantes
18. RSE et communication financière et extra-financière
19. Finance responsable et finance islamique en Afrique
20. Arbitrage entre performance sociale et performance financière des projets durables et responsables
21. Crowdfunding, inclusion et durabilité.

Modalités de soumission

Les soumissions peuvent revêtir un caractère théorique et/ou empirique et/ou méthodologique, et doivent s'inscrire dans le cadre des axes de recherche du colloque.

Deux types de soumissions seront considérés : les communications proposées par les chercheurs confirmés, les experts, les décideurs et les professionnels, et celles proposées par des doctorants (inscrits au moins en 2^{ème} année de thèse dans une école doctorale au Maroc ou à l'étranger).

Les auteurs sont invités à envoyer leurs soumissions sous format Word en Français, ou en Anglais, ou en Arabe.

La première page doit contenir le titre de la communication, les coordonnées des auteurs (nom du premier auteur, son appartenance institutionnelle, son affiliation, son adresse électronique ; nom du deuxième auteur, son appartenance institutionnelle, son affiliation, son adresse électronique ; etc.), un résumé d'environ 300 mots (en deux langues français et anglais ou arabe) ainsi qu'une liste de cinq mots clés.

Les propositions soumises ne devront pas dépasser 20 pages (Times New Roman 12 pour les communications en Français et en Anglais et Traditional Arabic 13 pour les communications en Arabe), interligne 1,5, marges 2,5, figures et références comprises.

Les sections et paragraphes doivent être numérotés comme suit : 1. (Gras et Majuscule) ; 1.1 (Gras) ; 1.1.1 au plus (Gras et *Italique*).

Chaque communication sera évaluée de façon anonyme par deux évaluateurs indépendants.

Cette deuxième édition constitue pour le doctorant une occasion pour présenter et discuter sa problématique, ses choix méthodologiques et ses résultats empiriques dans des ateliers doctoraux devant un jury composé de professeurs universitaires.



Les auteurs sont invités à envoyer leurs propositions à l'adresse du colloque :
ciref.usmba@gmail.com

Calendrier

Soumission de votre papier intégral : avant 15 Mars 2018

Avis du comité scientifique : 31 Mars 2018

Dernier délai pour s'inscrire : 15 Avril 2018

Publication du programme provisoire du colloque : 20 Avril 2018

Dates de la tenue du colloque : 4 et 5 Mai 2018

Comité scientifique

ABDELLAOUI Mohammed (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

ALAOUI ISMAILI Abderrahmane (EST de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

ALAOUI TAIB Asmaa (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

ALIOUAT Boualem (Université Sophia Antipolis, Nice, France)

AOUAME Abdelouahab (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

ARIF Salah Eddine (Université d'Évry Val d'Essonne, France)

ASSADI Djamchid (Burgundy School of Business de Dijon, Université de Bourgogne, France)

BABOUNIA Aziz (ENCG de Kenitra, Université Ibn Tofail, Maroc)

BADIS Abdelaziz (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

BENALI Mimoun (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

BENAMAR Mohamed (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

BENNIS Karim (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

BERBOU Houcine (ENCG de Settat, Université Hassan Premier, Maroc)

BERRADA Abla (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

BERRICHI Abdelouahed (FSJES d'Oujda, Université Mohamed Premier, Maroc)

BOUARFA Jawad (FPD de Taza, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)

BOUAYAD Abdelghani (FSJES de Meknès, Université Moulay Ismail, Maroc)

BOUAZIZ Si Mohamed (FSJES d'Agadir, Université Ibn Zohr, Maroc)



Université Sidi Mohammed Ben Abdellah
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion – Fès

BOUKLATA Ahmed (EST de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
BOULILA Ghazi (ESSEC de Tunis, Université de Tunis, Tunisie)
CHATRI Abdellatof (FSJES de Rabat-Agdal, Université Mohammed V, Maroc)
DAOUD Miloud (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
De ARCE Rafael (Université Autonome de Madrid, Espagne)
DEBBAGH Bouchra (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
DIANI Asmae (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
EDDAKIR Abdellatif (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
EL ABBASSI Idriss (FSJES d'Agdal-Rabat, Université Mohamed V, Maroc)
EL ATTAR Abdelilah (FSJES d'Oujda, Université Mohamed Premier, Maroc)
EL BOUHADI Abdelhamid (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
EL HIRI Abderrazak (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
EL JADDAOUI Abdelhakim (FPD de Taza, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
EL KHIDER Abdelkader (FSJES de Marrakech, Université Cadi Ayad, Maroc)
EL MALLOUKI Lhoussain (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
ERRABIH Samir (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
EZZAHID Elhadj (FSJES de Rabat-Agdal, Université Mohammed V, Maroc)
FAHMI Youssef (ENCG Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
FIRANOU Zakaria (FSJES de Rabat-Agdal, Université Mohammed V, Maroc)
GUEMMI Najib (FSJES d'Oujda, Université Mohamed Premier, Maroc)
HAKMAOUI Abdelati (FSJES de Ain Chock, Université HASSAN II – Casablanca, Maroc)
HAOUDI Amina (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
HMIOUI Aziz (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
IGALENS Jacques (IAE de Toulouse, Université Toulouse 1 Capitole, France)
JEDLANE Nabil (ENCG de Tanger, Université Abdelmalek Assaadi)
KCHIRID Mustapha (FSJES de Marrakech, Université Cadi Ayad, Maroc)
MAGDOUD Amina (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
MAHIA CASADO Ramon (Université Autonome de Madrid, Espagne)
MARGHICH Abdellatif (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)



MEZHOUDA Abdelmalik (Ecole de Management, Université du Roi Faisal, Arabie Saoudite)
M'HAMDI Mohammed (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
MOUSSA Abdelkarim (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
M'ZALI Bouchra (ESG de Montréal, Université du Québec, Canada)
NMILI Mohamed (FSJES de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
OUDDASSER Abderrahmane (EST de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
OULHAJ Lahcen (FSJES d'Agdal-Rabat, Université Mohamed V, Maroc)
RACHIDI El Houssaine (FSJES d'Agadir, Université Ibn Zohr, Maroc)
RAFIKI Abdeljabbar (FSJES de Meknès, Université Moulay Ismail, Maroc)
ROBICHAUD Yves (ECA Sudbury, Université de Laurentienne, Canada)
SEVERIN Eric (IAE de Lille, Université de Lille 1, France)
TAGHZOUTI Abdellatif (ENCG de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
TAMNINE Larbi (ENCG, Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc)
TOUNSI Saïd (FSJES d'Agdal-Rabat, Université Mohamed V, Maroc)
ZAABAR Rim (SKEMA Business School de Nice, Université Sophia Antipolis, France).

Comité d'organisation

Coordonnateurs :

BENALI Mimoun (ENCG Fès)
EL BOUHADI Abdelhamid (ENCG Fès)
FAHMI Youssef (ENCG Fès).

Membres :

ALAOUI TAÏB Asmae (ENCG Fès)
ALLOUANI Saif Allah (ENCG Fès)
AOUAME Abdelouahab (ENCG Fès)
BENABDERRAZEK Youssef (ENCG Fès)
BEN AMAR Mohamed (ENCG Fès)
BENYAMNA Hanane (ENCG Fès)



DAOUD Miloud (ENCG Fès)
EDDAKIR Abdellatif (ENCG Fès)
EL HASSANI Youssef (ENCG Fès)
HMIOUI Aziz (ENCG Fès)
HASNAOUI Mohamed (ENCG Fès)
OUCHEN Abdessamad (ENCG Fès)
TAGHZOUTI Abdellatif (ENCG Fès)
TAMNINE Larbi (ENCG, Fès).

Valorisation du colloque

A l'issue des travaux du colloque et après sélection des communications et procédure d'évaluation (par des *referees*), les meilleures communications présentées seront publiées dans un ouvrage collectif ou revue scientifique.

Contact

Pour toute information, veuillez nous contacter à l'adresse email du colloque : ciref.usmba@gmail.com. Vous pouvez aussi contacter Mimoun BENALI par email mimoun.benali@usmba.ac.ma ou par téléphone +212673278980.

Frais de participation

	Paiement avant 15 Avril 2018	Paiement jusqu'à la date de la tenue du colloque
Doctorant	50 euros	70 euros
Enseignant-chercheur	100 euros	120 euros
Professionnel	150 euros	200 euros

Le taux de change retenu pour les participants marocains est de 10 dirhams pour 1 Euro.

Ces frais couvrent la documentation, la restauration, les pauses café et la soirée de gala. L'hébergement est à la charge du participant.